

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 FEVRIER 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 15 février à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Voinsles, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Voinsles, en séance publique, sous la présidence de M. HUSSON, Maire.

Présents : Etienne BEAUGRAND, Claude BRUNIER, Alain CLOYSIL, Sophie DESWARTE,
Francis EDOUARD, Olivier HUSSON, Martine LAFORGE, Frantz LALANDE,
Laurent MAUGENEST, Maryline MENUZ, Evelyne RIETSCH.

Absents excusés : Alexandre EDOUARD pouvoir à Francis EDOUARD ;
Valérie STRUB pouvoir à Alain CLOYSIL ;
William BARRE, Mathieu NICOURT.

Secrétaire de séance : Francis EDOUARD
Secrétaire administrative : Catherine JOLY

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité et signé.

SEANCE DU 15 FEVRIER 2018

1. Possibilité d'engager 25 % des investissements 2017 sur le budget 2018 (annule et remplace la délibération du 20/12/2017 visée en Sous-Préfecture le 26/12/2017)

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter les propositions de M. le Maire et d'inscrire en dépenses d'Investissement, avant le vote du budget 2018, les sommes suivantes :

▪ Plan Local d'Urbanisme	202	4 440.00 €
▪ Autres immobilisations corporelles (drapeaux)	2188	181.80 €
▪ Matériel informatique (bureau de M. le Maire)	2183	1 677.60 €
▪ Frais d'études dans le cadre d'une mission de MO Voirie	2151	5 640.00 €

2. Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'instituer l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS) aux agents territoriaux et aux agents non titulaires de droit public de la collectivité.

3. Opération « BOOST TES VACANCES »

Le Conseil Municipal accepte que la commune de Voinsles se porte candidate pour s'inscrire et accueillir l'opération « BOOST TES VACANCES » proposée par le Département de Seine-et-Marne et autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

4. FESTI'VAL BRIE'ART

Le Conseil Municipal accepte que la commune de Voinsles se porte candidate pour accueillir le FESTI'VAL BRIE'ART pour l'année 2019 et autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce festival.

5. Remboursement à titre exceptionnel d'un écran de projection à M. le Maire

Considérant l'achat d'un écran de projection par M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte que cet achat exceptionnel d'un montant de 169.99 € soit remboursé à M. Olivier HUSSON.

6. URBANENCE : contrat d'assistance pour actes et applications réglementaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise M. le Maire à signer le contrat d'assistance pour actes et applications réglementaires avec URBANENCE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00

Page de signatures CM du 15/02/2018

Prénom NOM	Pouvoir à	SIGNATURE
Olivier HUSSON	--	
William BARRÉ	-	Absent excusé
Etienne BEAUGRAND	-	
Claude BRUNIER	-	
Alain CLOYSil	-	
Sophie DESWARTE	--	
Alexandre EDOUARD	Francis EDOUARD	
Francis EDOUARD	-	
Martine LAFORGE	-	
Frantz LALANDE	-	
Laurent MAUGENEST	-	
Maryline MENUEZ	-	
Mathieu NICOURT	-	Absent excusé
Evelyne RIETSCH	--	
Valérie STRUB	Alain CLOYSil	